



## TERMES DE REFERENCES

### Réalisation d'une Cartographie des besoins en compétences des pays européens dans le secteur des « technologies de l'information et de la communication TIC »

#### I. Contexte & Justification

Le programme THAMM Plus « Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main d'œuvre en Afrique du Nord », mis en œuvre pour une période de 48 mois (2024-2027) par l'Organisation internationale du Travail et financé par l'Union européenne, vise l'amélioration de la gouvernance de migration de main d'œuvre et le renforcement des mécanismes de protection des travailleurs et travailleuses migrantes quittant la région ou venant y rechercher un emploi ainsi que des capacités des acteurs institutionnels.

Gérer la migration efficacement est une priorité tant pour les pays d'origine que de destination. Les gouvernements réalisent de manière croissante qu'une gestion durable de leur marché du travail est conditionnée par **leur capacité à évaluer les besoins en compétences par secteur économique, métier et région**. Des systèmes efficaces d'anticipation des besoins en compétences permettent aux gouvernements de mieux planifier l'organisation de leurs systèmes éducatifs et de formation professionnelle en amont, de répondre aux besoins de leur marché du travail national et d'adapter leurs mécanismes d'intermédiation en aval, ainsi que d'évaluer quelle part de leur force de travail ils peuvent positionner à l'international, où et dans quelles conditions. Ceci déterminera enfin les partenariats que les pays peuvent vouloir nouer, qu'il s'agisse de combler les pénuries de main d'œuvre ou qu'ils puissent envisager de positionner leur main d'œuvre disponible de manière compétitive dans des conditions de travail décent à l'étranger.

**Les systèmes d'anticipation des besoins en compétences sont donc une composante critique, de la redéfinition des politiques de migration et de mobilité de main d'œuvre**, au service des objectifs nationaux sur l'emploi, et des partenariats bi- et multilatéraux de mobilité des compétences entre les pays et les régions. Ces systèmes sont, toutefois, complexes à établir car ils requièrent un fort leadership, une coordination inter-institutionnelle agile et de hauts niveaux de technicité de bout en bout.

Selon la note d'orientation de l'OIT « [Anticiper et ajuster compétences et emploi](#) » ; *l'anticipation des besoins en compétences désigne les activités visant à évaluer les futurs besoins en compétences du marché du travail, de manière stratégique et au moyen de méthodes cohérentes et systématiques*. Dans son **Objectif spécifique 1**, le Programme THAMM Plus œuvre pour **soutenir l'intégration de la migration et de la mobilité de la main-d'œuvre dans les mécanismes de coordination de l'anticipation des compétences et développer la capacité d'anticipation des compétences**, et ce en vue d'opérationnaliser la Stratégie internationale de l'emploi à l'international, qui préconise dans son **Axe 2 « un système d'information et de veille intégrant les impératifs évolutifs du marché du travail national et international, ainsi que ceux d'une coopération internationale, permettant une gestion optimale de l'emploi à l'international »**. De même, dans le cadre de la feuille de route nationale pour l'amélioration du climat des affaires, il est prévu de mettre en place un dispositif de veille sur les métiers et les compétences en partenariat avec les différents acteurs concernés.

Par ailleurs, et selon le décret de l'année 2019 portant sur l'organisation du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MEPF), parmi les missions de l'Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications (ONEQ) qui est une direction générale relevant du dit ministère, il s'agit de ; *Participer à la mise en œuvre et le développement d'un système intégré de veille et de prospective et d'identification des besoins en qualifications et compétences au niveau national.*

Dans ce cadre, l'ONEQ est chargé de la mise en place d'un **dispositif national de veille et d'anticipation des métiers et des compétences**, en partenariat avec le secteur privé. La mise en place dudit dispositif permettra de suivre les dynamiques de l'emploi et d'anticiper les besoins en métiers et compétences demandés à court, moyen et long terme en vue de mettre à la disposition des différents intervenants des indicateurs et des analyses pertinents, susceptibles de les aider à déterminer les qualifications demandées sur le marché de l'emploi au niveau national et à l'international.

La cellule est hébergée au sein de l'ONEQ, qui en assure le leadership, et elle est gouvernée par un comité de pilotage (COFIL) composé des représentants des structures et institutions publiques et privées concernées. Des comités techniques sectoriels créés selon le secteur/ filière d'étude.

A ce stade, plusieurs études cartographiant les besoins en compétences ont été initiées, dont notamment ;

- Les rapports de stratégies de développement des compétences dans les chaînes de valeurs de la plasturgie, de l'huile d'olive et dérivés, et des dattes et dérivés, appuyées par le projet de l'OIT STED-AMT en Tunisie ;
- La cartographie des besoins en compétences des pays européens (5 pays) dans la filière transport terrestre et logistique, et la cartographie de la filière transport terrestre et logistique en Tunisie, appuyée le projet THAMM OFII ;

## II. Objectifs de la consultation

---

Le programme THAMM Plus OIT requiert les services d'un consultant international/cabinet d'expertise pour réaliser une cartographie des besoins en compétences dans le secteur des technologies de l'information et de la communication<sup>1</sup> (TIC) des pays européens, en apportant une analyse transversale et prospective des métiers et des compétences collectives du secteur des TIC.

La cartographie portera sur les métiers du secteur TIC, y compris les métiers émergents.

Sous la supervision de l'équipe de l'ONEQ et l'équipe du projet THAMM Plus OIT, le consultant international/cabinet d'expertise identifiera l'ensemble des acteurs concernés, réunira la documentation nécessaire et rédigera une étude devant servir de base à la réflexion. Il apportera une analyse transversale ainsi que des éléments de prospective. Il partagera ensuite ses observations avec les partenaires du projet THAMM Plus.

---

<sup>1</sup> Pour l'OCDE, la filière TIC est définie comme « une combinaison d'activités de production et de services qui captent, transmettent et diffusent les données et l'information par des moyens électroniques ».

La cartographie des besoins des pays européens englobera un minimum de 5 pays européens, définis en concertation avec l'équipe du projet THAMM Plus OIT et l'ONEQ, à l'instar de la France, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique et l'Espagne.

Le consultant international /cabinet devra également répondre aux objectifs spécifiques de la mission listés ci-après :

- Un cadrage géo-économique du secteur TIC dans l'UE et dans chacun des pays étudiés,
- Une analyse du cadre juridique et réglementaire au niveau de l'Union européenne et par pays étudié,
- Un recensement et une localisation des acteurs dans les pays étudiés,
- Une analyse du marché de l'emploi dans la filière TIC, avec une description fine des compétences transversales et techniques les plus recherchées actuelles et émergentes requises par les entreprises/employeurs, au niveau de l'UE et par pays étudié,
- Un état des lieux des offres de formation disponibles et des dispositifs d'accompagnement pour répondre aux besoins identifiés,
- Une description de la condition salariale par métier en pénurie et par pays,
- Un développement prospectif sur l'avenir de la filière et l'évolution des métiers, en intégrant une analyse prospective sur l'impact des nouvelles technologies (IA, automatisation, cloud computing) sur les métiers du secteur TIC

Lors de la soumission de son offre, le consultant international /cabinet d'expertise devra proposer la méthodologie qui sera adoptée pour atteindre les objectifs spécifiques assignés à l'étude et doit préciser quels sous-secteurs seront inclus dans l'analyse.

Une étroite collaboration avec l'équipe de la cellule de veille au sein de l'ONEQ est fortement recommandée.

3

### III. Livrables & Résultats attendus :

---

1. **Une note méthodologique** présentant en détail l'approche à adopter pour le développement de l'étude, y compris les ressources documentaires à consulter, la liste des acteurs impliqués dans le secteur TIC, la méthodologie à adopter pour la collecte des données, le plan de travail et un chronogramme des actions à mener ;
2. **Une liste des entretiens réalisés avec compte-rendu synthétique ;**
3. **Une version préliminaire du rapport de la cartographie**, comprenant une cartographie visuelle des flux de main d'œuvre dans le secteur TIC au sein des pays européens et entre l'Europe et l'Afrique du Nord (la Tunisie si disponible);
4. **Préparation et facilitation d'un atelier de présentation de l'étude** avec les parties prenantes ;
5. **Un rapport final** consolidé de la consultation reflétant les commentaires des parties prenantes et **un résumé exécutif** de 2 pages en français ;



#### IV. Délai d'exécution & modalité des paiements :

---

Cette consultation sera conduite sur une période qui s'étale du 10 mars au 15 septembre 2025.

Les paiements seront répartis comme suit :

- 30% du montant global, après délivrance du résultat 1 et validation de l'équipe THAMM Plus OIT et l'ONEQ au plus tard le 10 avril 2025 ;
- 30% du montant global, après délivrance des résultats 2 & 3 et validation de l'équipe THAMM Plus OIT et l'ONEQ au plus tard le 31 juillet 2025 ;
- 40% du montant global, après délivrance des résultats 4 & 5 et validation de l'équipe THAMM Plus OIT et l'ONEQ au plus tard le 31 août 2025 ;

#### V. Qualifications requises :

---

- Au moins une maîtrise en économie pour le consultant international ;
- Une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la consultance de projet ou le conseil, dans le domaine de l'emploi, de la formation professionnelle, du social, ou du développement avec des références dans les domaines liés à la mission ;
- Connaissance ou intérêt marqué pour la filière TIC ;
- De solides capacités conceptuelles et analytiques et rédactionnelles ;
- Une expérience prouvée dans l'utilisation des statistiques et la production de schémas ;
- Des capacités démontrées à livrer des études de qualité dans des délais serrés ;
- Bonne maîtrise de l'arabe et le français (les livrables sont à rédiger en français) ;
- Une expérience avec les agences des Nations Unies est un atout ;
- La connaissance des outils OIT sur les compétences serait un plus ;

4

---

#### VI. Soumission des offres

---

Les prestataires intéressés par cet appel à consultation doivent soumettre une proposition technique et financière comprenant :

- Une présentation du cabinet d'étude et de l'équipe dédiée à la réalisation de la mission demandée ;
- Une note de cadrage de la consultation clarifiant la méthodologie et l'approche suivies et le plan de travail (chronogramme) ;
- Les références du cabinet/ experts ;
- Une proposition financière en DTN (TTC). L'étude pourra nécessiter un déplacement en Europe. Les frais de déplacement devront être inclus dans l'offre financière dans la limite de 10 journées de travail.

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse électronique : [bentamarouet@ilo.org](mailto:bentamarouet@ilo.org) en indiquant en objet « Cartographie des besoins en compétences des pays européens dans le secteur des TIC – Programme THAMM Plus OIT » **au plus tard le 20 février 2025, avant minuit.**

Seul(e)s les candidatures présélectionnées seront contactées par l'OIT, pour un entretien qui se déroulera à partir du 25 février 2025.